

EXIL ET SANTÉ

INTERPRÉTARIAT

En cas de difficulté de communication linguistique, la présence d'un interprète professionnel est toujours préférable à celle d'accompagnateurs qui manquent souvent de la neutralité nécessaire. Pourtant, malgré quelques expériences positives (recours gratuit dans tous les services de maladies infectieuses et tous les CDAG, avec le soutien de la Direction générale de la santé (DGS), il n'existe pas de service public d'interprétariat en France. Des associations spécialisées proposent des services d'interprétariat par déplacement ou par téléphone, services auxquels les professionnels doivent recourir autant que possible en cas de nécessité.

COMMUNICATION ET INTERPRÉTARIAT

Pour les migrants non francophones, non anglophones et récemment arrivés en France, les problèmes de langue constituent souvent la principale difficulté de prise en charge. Des accompagnateurs divers font office d'interprètes plus ou moins fiables, selon leur propre maîtrise de la langue et la nature de leur relation avec le patient qui influence considérablement la prise en charge (famille ou amis aux intérêts parfois divergents de ceux du patient, service payé...). Dans tous les cas et particulièrement en psychothérapie, il est préférable de faire intervenir un interprète professionnel « sur place » et/ou à défaut, un interprète par téléphone. L'interprète est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Exclusion liée à la maladie, interprétariat et confidentialité (voir aussi *Infection à VIH et IST, Prévention et dépistage* page 294). Le jugement moral porté sur certaines pathologies, particulièrement le VIH-sida, génère une forte exclusion des personnes atteintes. Le sida est souvent associé à la honte touchant la personne, mais aussi sa famille, car associée à l'idée de faute, de conséquence d'une vie aux mœurs dissolues, voire de sanction

divine. C'est une hantise renforcée par le statut des malades dans les pays d'origine, tel qu'on se le représente : des malades invisibles, pouvant être totalement séparés du reste de la société. La peur de l'exclusion peut générer en elle-même des comportements à risques et avoir des répercussions sur l'observance des traitements. C'est pourquoi il est extrêmement important d'être attentif à la confidentialité de la pathologie de la personne au sein de la communauté et de ne pas hésiter à recourir à une personne extérieure à l'entourage du patient pour traduire ses propos.

PRINCIPES DE TRAVAIL AVEC UN ACCOMPAGNATEUR OU UN INTERPRÈTE PROFESSIONNEL

Principes de travail avec un accompagnateur sollicité comme interprète :

- s'enquérir de la nature du lien de l'accompagnateur avec le patient (est-ce un proche du patient, le service est-il payant... ?) ;
- apprécier le degré d'autonomie du patient et son consentement à la présence d'un tiers ;
- expliquer à l'accompagnateur que son rôle est de permettre la communication entre l'intervenant et la personne (voir *infra*) : traduire tout ce qui se dit et seulement ce qui se dit ;
- faire des pauses régulières pour s'assurer de la bonne compréhension de l'entretien ;
- en cas de difficulté (expression réticente du patient, parole monopolisée par l'accompagnant), demander à l'accompagnateur de vous laisser seul/e avec la personne ;
- par téléphone : interprétariat professionnel (ISM *infra*) ou solutions « gratuites » (la personne a souvent sur elle le numéro de téléphone d'une connaissance, anglophone ou francophone).

Principes de travail avec un interprète professionnel :

- faire confiance à l'interprète : il/elle connaît son métier ;
- avant l'entretien, il peut être utile d'expliquer à l'interprète les objectifs de l'intervention ;
- choisir une disposition en triangle, pour que chacun garde le contact avec les autres ;
- présenter l'interprète au patient ;
- s'adresser au patient et pas seulement à l'interprète (importance du langage corporel) ;
- rester patient, la traduction peut nécessiter des détours ;
- employer des phrases courtes et simples pour faciliter le déroulement de la traduction ;
- il est inutile de parler plus fort que d'habitude.

Les « malentendus culturels » recouvrent la plupart du temps des situations où la personne a été « mal écoutée ».

Au-delà du déficit de temps et d'interprète, la recherche de solutions « ethniquement adaptées » est parfois mise en avant dans le système de santé pour masquer un déficit d'information ou de motivation de professionnels techniquement compétents. Si la connaissance des références socioculturelles du patient peut être utile, son absence ne permet pas de justifier des refus de prise en charge qui contribuent à pérenniser l'exclusion des migrants/étrangers en situation précaire. C'est souvent du côté de notre société d'accueil qu'il faut chercher les principaux obstacles culturels à franchir.

COORDONNÉES DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT UN SERVICE D'INTERPRÉTARIAT PROFESSIONNEL

ISM-Interprétariat (Inter-Service-Migrants)

24h/24 - 7 j/7 T : 01 53 26 52 62

85 langues et dialectes, coût : 28 € l'unité de 15 minutes
(24 € sur abonnement)

251 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS

Renseignements T : 01 53 26 52 50

www.ism-interpretariat.com

RÉGION ET STRUCTURE

TÉLÉPHONE ET MÊL

ALSACE

STRASBOURG 67000, MIGRATIONS SANTÉ ALSACE, 1 rue Martin Bucer, *afghan (dari), albanais, arabe, arménien, ashanti/twi, azéri, berbère, bosniaque, bulgare, chinois, créole, croate, espagnol, géorgien, hongrois, hambundu, italien, kabyle, kikongo/tchokue, kurde, laotien, lingala, malgache, ourdou, penjabi, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, slovaque, somali, swahili, tamoul, tchèque, tchokwé, thaïlandais, turc, vietnamien, wolof*

T : 03 88 22 60 22
M : migrationsante@free.fr

CENTRE

BOURGES 18000, ACCUEIL ET PROMOTION, Service migrants, 5 rue Samson, *dont arabe, portugais*

T : 02 48 70 99 23
M : accueil-et-promotion@wanadoo.fr

FRANCHE-COMTÉ

VESOUL 70000, AAMI 70 Association accompagnement migration intégration, 6 cours François Villon, *dont arabe et turc*

T : 03 84 75 36 27
M : aami70@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE : voir *Répertoire IDF* page 505

LORRAINE

WOIPPY 57146 Cedex, ISM EST – Inter service migrants Est, Parc des Varimonts, 10 route de Thionville, BP 623, *dont arabe, arménien, berbère, lingala, russe, turc, slovaque, ukrainien*

T : 03 87 31 77 77
Interprétariat direct
T : 03 87 30 03 51
M : ism.est@freesbee.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

NANTES 44000, ASAMLA Association santé migrants Loire-Atlantique, 49-51 chaussée de la Madeleine, *dont arabe, langues d'Afrique de l'Ouest, portugais, russe, turc, roumain (Roms), serbo-croate*

T : 02 40 48 51 99
M : santemigrants.nantes@wanadoo.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : voir *Répertoire PACA* page 550

RHÔNE-ALPES

ANNECY 74000, ALAP Association logement accueil promotion travailleurs familles, 4 passage de la Cathédrale, *arabe, anglais, croate, espagnol, laotien, portugais, russe, serbe, turc*

T : 04 50 51 51 45
M : alap3@wanadoo.fr

LYON 69003, INTER SERVICES MIGRANTS CORUM, 32 cours Lafayette, *albanais, allemand, anglais, arabe, arménien, bulgare, cambodgien, chinois, comorien, croate, danois, espagnol, grec, italien, kabyle, kinyarwanda, kirundi, laotien, macédonien, néerlandais, norvégien, ourdou, pachtou, pendjabi, persan, peul, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, somali, suédois, tamoul, tchécoslovaque, thaïlandais, turc, ukrainien, vietnamien, wolof*

T : 04 72 84 78 99
M : interprete@ismcorum.org